LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20261109-B_2026_46-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Prises par délégation du Conseil Communautaire
Délibération n° 2026-104 du 5 mai 2026

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois novembre à dix-sept heures trente, les membres du Bureau communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président adressée par courriel en date du vingt-huit octobre deux mil vingt-six.

Membres présents à l'ouverture de la séance :

Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Marc GUILLAUME, Alain LEGLATIN, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Martine VALLÉE, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Gérard DABOUDET, Cyril CONAN, Marcel PICHOT, Jean-Luc BLANCHARD, Odile LE STRAT, Isabelle GORE CHAPEL, Hervé MORIN, Virginie LEMOINE, Philippe JOSSÉ, Aurélie HERVÉ, Dominique LE LUDUEC, Laurent NEVO, Paul ETTOUATI, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Gérard MATHÉCADE.

Membres excusés ou absents :

Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Gérard MATHÉCADE), Philippe PRESSE (pouvoir à Odile LE STRAT), Sébastien QUINIO (pouvoir à Marc GUILLAUME), Georges LE FRANC (pouvoir à Xavier HAMON), Fabrice TREHOREL, Laurent BERTHO, Aurélie MADIGAND, Nicolas TOUDIC, Mickaël LEVEAU.

Secrétaire de séance : Isabelle GORE CHAPEL.

B_2026_46 ORCHESTRE À L'ÉCOLE - LA CHÈZE

Les Orchestres à l'école (OAE) sont systématiquement organisés et encadrés par un musicien intervenant de Loudéac Communauté Bretagne Centre, un professeur de musique issu de l'une des trois écoles de musique associatives du territoire et un enseignant au sein de l'école concernée. Le dispositif est soutenu financièrement depuis l'origine par Loudéac Communauté Bretagne Centre à travers :

- La mise à disposition de temps de musicien intervenant (dumiste) ;
- L'aide à l'achat et à l'entretien d'instruments de musique et de matériel ;
- La prise en charge du temps d'enseignement du professeur de musique.

Depuis début octobre 2026, l'école primaire publique Jean CADORET de La Chèze a installé un OAE dans une classe de 19 élèves scolarisés du CE1 au CM1. Ce projet s'inscrit à la suite de l'OAE de Merléac.

Le projet pédagogique s'inscrira sur une durée de 3 ans.

Ce dispositif offre à l'ensemble des élèves de la classe la possibilité de pratiquer un instrument de musique, grâce à l'encadrement assuré par le Moulin à sons.

Chaque semaine, les élèves bénéficieront de deux heures d'enseignement musical dispensées par des intervenants spécialisés.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré :

DÉCIDE

1. D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat autorisant le soutien de Loudéac Communauté à l'OAE de l'école publique Jean CADORET de La Chèze pour une durée de trois ans.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20261109-B_2026_46-DE

Exercice :	42	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Présents :	33	Pour expédition certifiée conforme
Pouvoir(s) :	04	
Pour :	37	Loudéac, le 6 octobre 2026
Contre :	00	Le Président
Abstention :	00	Xavier HAMON

Le secrétaire de séance
Isabelle GORE CHAPEL



Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2026.11.06 15:14:58 +01'00'



Signature numérique de Isabelle GORE
Date : 2026.11.06 15:15:15 +01'00'